

## Services communaux

**Agence Postale** : Ouverture du Lundi au Vendredi de 14h à 16h50 et de 10h à 12h, le mercredi

**Bibliothèque** : Ouverture le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

**Café de pays** : Ouverture du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, et le dimanche de 8h à 12h

**Encadrement des enfants** : Un personnel compétent et qualifié assure:

- L'accueil périscolaire le matin et le soir des jours scolaires
- La restauration le midi au Domaine de l'Héritière
- L'accompagnement en bus des enfants scolarisés sur la commune
- Le fonctionnement de l'accueil de loisirs « **Les Petits curieux** », le mercredi de 9h 30 à 12h 00 en période scolaire
- Des minis séjours pendant les vacances

**Accueil de loisirs de l'Héritière** : La commune a mis à la disposition de l'Agglopolé les locaux de l'Héritière, qui accueillent les enfants de la commune et des communes voisines, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

**Location de salles** : Réservées aux habitants de la commune

**Enlèvement des encombrants** : Sur Rdv pris en Mairie

### Numéros Utiles

**Mairie** : 04.90.59.36.07- Fax : 04.90.59.36.72

[mairie.vernegues@wanadoo.fr](mailto:mairie.vernegues@wanadoo.fr)

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Entretien avec Monsieur le Maire sur Rdv le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**Agence Postale** : 04.90.59.36.00

**Ecole élémentaire** : 04.90.59.33.66

**Ecole maternelle** : 04.90.59.15.08

**Café de pays** : 04.42.56.30.57

Site internet : [www.vernegues.com](http://www.vernegues.com)

**Médecin**: Corinne Grosmangin 04.90.59.34.00

**Ostéopathe-Sophrologue** : Françoise Rouvière-Alapetite 04.90.59.35.09

**Infirmière libérale** : Jeanine Avon 06.23.82.97.94

Mairie de Vernègues

Dépôt légal

Janvier 2009



Vernègues

Cazan



# Lou Raplou

*Il n'est jamais trop tard pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2013, le Conseil Municipal et moi même vous présentons nos meilleurs vœux,*

*L'année qui s'annonce sera encore fournie, nous ne faiblirons pas dans la modernisation de la commune entreprise depuis déjà de nombreuses années. L'ouvrage est encore vaste et je n'espère qu'une chose pour l'avenir, c'est que le législateur dans sa grande sagesse sache prendre la mesure de la réforme entreprise sur la future Métropole Marseillaise et permette aux communes de garder leur autodétermination et leur autonomie, nous garantissant à tous une gestion de proximité que nous souhaitons conserver.*

*Cette année encore, malgré l'effort d'investissement consacré sur le budget, j'ai le plaisir de vous annoncer que les taux d'imposition local ne subiront pas d'augmentation, ils seront maintenu au même niveau que 2011. Souhaitons pouvoir le décider encore longtemps.*

*Patrick Apparicio*

## Sommaire

La vie municipale	P.2
La vie au Vernègues	P.8
La vigne	P.17
Nid'éveil	P.18
Fleuriste et nouveau restaurateur	P.19
Jean-Lou, berger au Vernègues	P.20
Etat civil	P.22
Les associations	P.23
Services communaux/Numéros utiles	P.24

Février  
2013

## Compte rendu du conseil municipal du 06 septembre 2012

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

### I – TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE ECOLE DE VERNEGUES

Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises les mieux-disantes proposées par la commission d'appel d'offres comme suit :

- EUURL ECR pour le LOT 1 - VRD - GROS OEUVRE – DEMOLITIONS pour un montant de travaux de 158 512,35 € HT ;
- DUCA pour le LOT 2 - CHARPENTE - COUVERTURE – ZINGUERIE pour un montant de travaux de 11 266,36 € HT ;
- BOUISSE SMAB pour le LOT 3 - MENUISERIE EXTERIEURES – SERRURERIE pour un montant de travaux de 80 700,00 € HT ;
- VISSA pour le LOT 5 - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS pour un montant de travaux de 36 745,63 € HT ;
- GONZALEZ-REYNAUD pour le LOT 6 - REVETEMENT DE SOLS ET MURS pour un montant de travaux de 39 168,10 € HT ;
- MULTISERVICE PROVENCAL pour le LOT 7 – PEINTURE pour un montant de travaux de 12 449,09 € HT ;
- FA2G pour le LOT 8 - PLOMBERIE - SANITAIRES - VENTILATION - CHAUFFAGE pour un montant de travaux de 60 039,00 € HT ;
- SARL EFL pour le LOT 9 - ELECTRICITE pour un montant de travaux de 39 546,35 € HT ;
- CFA pour le LOT 10 - ASCENSEUR pour un montant de travaux de 21 600,00 € HT.

### II – REMISE EN EAU FONTAINE PLACE DE VERNEGUES

Le Conseil Municipal approuve les devis établis par M. William MERCIER pour la remise en eau de la fontaine pour un montant de 4000,00 € TTC et pour l'entretien mensuel d'un montant de 50 €.

### III – ACQUISITION D'UN VEHICULE

Le Conseil Municipal approuve l'achat d'un véhicule Renault Twingo pour un montant de 4711,50€ TTC.

### IV- TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET DE VRD SOCIETE PESSIONE

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la SARL PESSIONE pour des travaux de terrassement au hameau de Cazan, de construction de ponceaux au quartier de l'Héritière et d'aménagement de caniveau et bordures de trottoirs rue Gustave Carriol pour un montant de 13199,50 € HT.

### V- ACQUISITION D'UN TERRAIN DE M. BOUVIER Oscar

Le Conseil Municipal approuve l'achat de deux parcelles E329 et E330 d'une surface totale de 3600 m<sup>2</sup> pour un montant de 3800,00 €.

### VI- NOUVELLE CONVENTION DE TELEASSISTANCE

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention de téléassistance Quiétude 13 proposée par le Conseil Général.

### VII – SOUTIEN DU TERRAIN DE M. SOLER

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'entreprise Altitude Protection pour la stabilisation du terrain après glissement pour un montant de 43 154,31 € TTC.

### VIII – CONVENTION SAISON 13

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le convention avec le Conseil Général des Bouches du Rhône dans le cadre de SAISON 13.

### IX – TRANSPORT DE VITRAUX

Le Conseil Municipal approuve le règlement des frais de transport des vitraux de la chapelle Saint Symphorien d'un montant de 200 € dus à Mme Béatrice NICOLAS.

### X – DM

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

Article 28031 R	+ 3947.20 €
Article 2316 D	+ 3947.20 €
Article 6419 R	+ 3947.20 €
Article 6811 D	+ 3947.20 €

### AMICALE DES ECOLES

Mme Brigitte RAVERA  
Tél : 06.03.17.47.39

### LOU PATRIMONI VERNAGAU

Mme Esperandieu Michèle  
Tél : 04.90.59.30.37

### OFFICE MUNICIPAL DU SPORT ET DE LA CULTURE

Mr Muracciole Stéphane  
Tél : 04.90.57.31.10

### SOCIETE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES TERRIENS DE VERNEGUES

Mr Decroix Jean-Louis  
Tél : 04.90.57.36.86

### ESPACE VIE HILDA SOLER

Le presbytère  
Tél : 04.90.57.32.26

### CLUB DES SENIORS

Mme Decroix Josy  
Tél : 04.90.57.36.86



### CORPS ACCORDS

Gymnastique  
Mme Bravo Christine  
Tél : 04.90.57.31.11

### L'ASSIETTE EN GLAISE & STOLEN CONCEPT

Travail de la terre et musique  
[barasmichele@orange.fr](mailto:barasmichele@orange.fr)  
Tél: 04 90 56 93 62

### ATHEMA

Médiation animale  
Mme Françoise EIMECKE  
Tél : 04.90.57.31.11  
[asso-athema@orange.fr](mailto:asso-athema@orange.fr)

### ENTRE LE GERME ET LA FLEUR

Initiation aux techniques de bien-être (Reiki, kinésiologie, relaxation...)  
Mme Rouland Christine  
Tél : 06.62.45.43.11

### LEI TOPINS

Chorale  
Mr Ingrassia Christophe  
Tél: 04.90.59.35.02



### L'ART A VERNEGUES

Mr Rossi Antoine  
Tél : 06.79.85.68.85

### ECOLE DE GARDIEN DE BUT CADENET-VERNEGUES

Tél : 08.71.59.98.23

### MENPHIS TENNESSEE

Danse Country  
Tél: 06.64.90.23.01 ou 06.50.82.21.27

### MOTO CLUB DES COSTES "dB Killers"

Mr. Sentenero Hubert  
Tél: 06.14.59.42.41  
[dbkillers@laposte.net](mailto:dbkillers@laposte.net)

### NID'EVEIL

Ateliers selon la pédagogie Montessori  
Mme Cocq Judith  
Tél: 06.11.53.00.87

## DECES

**Le 13 août 2012**

AYMARD Marie-Laure

**Le 28 septembre 2012**

HOUICHE Ahmed

**Le 13 octobre 2012**

BOURGES Elie

**Le 24 octobre 2012**

MERIA veuve COBETTO Antoinette

**Le 17 novembre 2012**

MORELLINI veuve MORELLI Elisabeth

**Le 12 décembre 2012**

QUERE Ghislaine



## NAISSANCE

Lisa DURAND née le **30 septembre 2012**

Hugo PISCIARINO né le **30 septembre 2012**

Laura BALLA BARBA née le **3 octobre 2012**

Mallory CHANU née le **4 novembre 2012**

Ilia BOSSERELLE FOUBERT née le **9 décembre 2012**

Gabriel MISSIR né le **19 décembre 2012**

Mélinda DETTORI née le **30 janvier 2013**

Marius MONTAGNE né le **7 février 2013**

Janna MELLOUL née le **21 février 2013**



## MARIAGE

**Le 22 septembre 2012**

MORIHAIN Caroline et BOSSERT Marc

**Le 29 septembre 2012**

PULCI Chrystelle et SAMPEUR Gilbert



## Compte rendu du conseil municipal du 25 octobre 2012

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

### **I – PARTICIPATION FINANCIERE A LA MUTUELLE.**

Le Conseil Municipal décide de participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation . Le montant mensuel sera de 25 € par agent.

### **II – AMENAGEMENT D'UNE CUISINE POUR LE LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE.**

Le Conseil Municipal approuve le devis de la société CUISINELLA d'un montant de 4268 € TTC.

### **III – POLE DE COOPERATION PROVENCE 13**

Le Conseil Municipal décide d'associer la Commune de VERNEGUES à une nouvelle démarche volontaire de coopération intercommunautaire nouvelle pour porter ensemble des projets communs et des actions utiles à l'avenir de leurs territoires et de leurs populations, et adopte cette motion de soutien aux initiatives portées par les EPCI et qui correspondent à la volonté des communes.

### **IV – VENTE A SFR D'UN EMPLACEMENT SUR UN TERRAIN SITUE A CAMPORIOI.**

Le Conseil Municipal accepte la vente à la Société SFR de la parcelle E 395 d'une contenance de 60m<sup>2</sup> située lieu-dit « Camporiori » afin d'accueillir une station de radiotéléphonie pour un montant de 40 000 € et dit que les frais seront à la charge de la société SFR ;

### **V – AVENANT A L'ARTICLE 7 DE LA CONVENTION DE MISE EN FOURRIERE.**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant à l'article 7 de la convention de mise en fourrière.

### **VI – SUBVENTION A LA MISSION LOCALE DU PAYS SALONNAIS**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention à la Mission Locale du Pays Salonais d'un montant de 1693 € pour l'année 2012.

### **VII – TRAVAUX DE PEINTURE POUR LA CHAPELLE SAINT-SYMPHORIEN.**

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise MEYNIER d'un montant de 1240.50 € HT pour des travaux de peinture à la Chapelle Saint-Symphorien.

### **VIII- REFECTION ACCOTEMENT EMPRISE CHEMIN DE VINSARGUES.**

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise CALVIN d'un montant de 13 244.50 € HT pour la réfection de l'accotement du Chemin de Vinsargues.

### **IX – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'UN RESEAU DE CHALEUR BOIS ENERGIE.**

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la Société IG TECH d'un montant de 8800 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de réalisation d'un réseau de chaleur bois.

### **X – MISSION OPC POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE.**

Le Conseil Municipal approuve le devis de la Société AUXITEC INGENIERIE d'un montant de 17150 € HT concernant une proposition technique et financière.

### **XI – DEVIS MORCLETTE EQUIPEMENT – MACHINE A GLACONS**

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise MORCLETTE EQUIPEMENT d'un montant de 1153 € HT pour l'acquisition d'une machine à glaçons.

### **XII – DEVIS EFL – DEPLACEMENT DU BAR.**

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise EFL d'un montant de 460 € HT pour des travaux d'électricité et de plomberie pour le déplacement du café de pays.

### **XII – VERIFICATION ET ENTRETIEN DES MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE.**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune et la Société S.M.M.I

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

#### I-DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

C/ 1641 D + 406,59 €  
C/ 2313 D - 406,59 €

#### II – REFECTION EN ENROBE DU CHEMIN DES TROUILLARDES

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par l'entreprise CALVIN FRERES d'un montant de 10 712 € HT pour la réfection en enrobé du chemin de Trouillardes.

#### III – REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE LOGEMENT HERITIERE

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par l'entreprise MENUISERIE GENERALE DU BATIMENT d'un montant de 1 420 € HT pour le remplacement de la porte d'entrée d'un logement à l'Héritière.

#### IV – ACQUISITION D'UNE ARMOIRE REFRIGEREE POUR LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la société VIMMA PRO d'un montant de 1 430 € HT pour l'acquisition d'une armoire réfrigérée pour le centre socio-culturel.

#### V- MISE EN PROPRETE DES BATIMENTS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société AIXIA pour un contrat de mise en propreté du groupe scolaire, du domaine de l'Héritière, de la salle des fêtes, de l'espace jeunes, du centre socio-culturel, de la villa des chasseurs et de la salle d'activités les petit-curieux, d'un montant mensuel de 4 248,80 € HT et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir à compter du 1<sup>er</sup> février 2013.

#### VI – MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE ECOLE – LOT N°4 MENUISERIES INTERIEURES

Suite au second appel d'offres qui avait été lancé pour le lot n°4, Menuiseries intérieures, déclaré infructueux à l'issue du premier appel d'offres. Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise ATHENA-TRADIBOIS pour un montant 29 464,00 € HT, offre économiquement la plus avantageuse.

#### VII – MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés aux entreprises qui ont présenté les offres économiquement les plus avantageuses :

- Lot n°1 – Démolitions, terrassements, voirie, réseaux attribué à l'entreprise CALVIN FRERES pour un montant de 261 713,40 € HT
- Lot n°3 Eclairage public attribué à l'entreprise SNEF pour un montant de 87 722,03 € HT

Et de déclarer le lot n°2 infructueux pour absence de réponse.

#### VIII- CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide du classement dans la voirie communale de la voie répertoriée n°52, dénommée Impasse de la Garenne, d'une longueur de 37 m et de la voie répertoriée n°53, dénommée Chemin du Cimetière, d'une longueur de 300 m.

Depuis début janvier, Francis DELANNOY, instructeur ceinture noire, vous propose des cours de Krav Maga tous les mercredis à 19h30 à la salle socio-culturelle.

Le **krav maga** est une méthode d'autodéfense israélienne. À l'origine, il a été créé par Imi Lichtenfeld, pour protéger la communauté juive de Bratislava dans les années 1930. Il a depuis été adopté par Tsahal et le Mossad, et par de nombreuses polices et troupes d'élite dans le monde. Il connaît également un relatif intérêt chez les civils.

L'objectif du krav-maga est d'apprendre à se défendre en un minimum de temps de formation.

Le krav-maga n'est pas conçu comme un art mais comme une méthode de combat rapproché. Dans ce souci d'efficacité, le krav-maga est en perpétuelle évolution. On y retrouve toutefois un grand nombre de techniques de combat issues de la boxe pieds-poings, du jiu-jitsu et de la lutte.

Les entraînements diffèrent de ceux des arts martiaux ou des sports de combat dans la mesure où le but n'est ni la compétition ni une pratique culturelle ou physique. À cela s'ajoutent l'absence de règles *a priori* et les priorités.

La méthode devant être intégrée rapidement pour la formation des soldats, elle ne s'appuie pas sur des qualités physiques particulières et n'est donc pas réservée à des troupes d'élites. La simplicité est déterminante. Le krav-maga est basé sur les réflexes et la rapidité d'action. Des cours sont donnés depuis longtemps, sans danger, aux enfants.

Téléphone : 06.88.23.91.74 et site web : <http://www.kravmaga-salon.fr/liens.html>



# Jean-Lou, berger au Vernègues

## Au fil des moutons ...

C'était il y a bien longtemps, du temps où la transhumance se faisait à pied.

Par la fenêtre de la ferme familiale du quartier des JAS, il voyait passer les moutons traversant le Vernègues. Ils étaient des centaines, venant sans doute de la Crau, levant au passage un nuage de poussière. Le berger semblait fier, il prenait le chemin des alpages. Jean-Louis enfant, ne rêvait alors que de pouvoir un jour participer à cette aventure qui lui semblait si extraordinaire.

Jean-Louis est né DECROIX. Son père, fils de maraîcher marseillais était venu vivre avec son épouse native du village, des familles DECORDE et ROMAN.

Une enfance au Vernègues où il naquit, partagée entre les travaux des champs et une école à classe unique dans le bâtiment aujourd'hui en rénovation.

Mme DELLERM en était l'institutrice et parmi ses camarades il y avait Mireille, Magali, Noëlle, Annie, Marinette, Coco, Martine, Monique, Gérard, tous encore aujourd'hui au village ...

A 14 ans il poursuit sa scolarité au lycée agricole de Valabre, près de Gardanne. Quand il revient c'est pour mieux aider à l'entreprise familiale dans les vignes, les vergers ou les champs de céréales.

En 1966, il rencontre sa bien-aimée, Josy, ils ne se quitteront plus. Ils travaillent sur l'exploitation familiale à leur compte, mais l'amour des bêtes taraude toujours Jean-Louis. Ils acquièrent dans un premier temps deux biquettes, deux brebis, et petit à petit ils constituent leur cheptel. 500 brebis au plus fort de l'activité. Une activité très présente alors au Vernègues.

Trois bergeries étaient implantées au JAS, avec celles de M. DOSSETTO et de M. GARCIN. Les JAS, c'était justement le quartier des bergeries avant même le tremblement de terre, quand la vie village était encore au pied du château.

Vint enfin le temps des transhumances. Son rêve d'enfant prenait enfin corps, même si il n'était plus question de faire les trajets à pied : St Etienne de Tinée, La Grave...que de souvenirs !

Au fil du temps, la bergerie de la famille DECROIX fut la dernière du village. Mais le village reconstruit en 1911 pris de l'ampleur et ne supporta plus guère les désagréments olfactifs...

Alors la bergerie s'installa en 1983 à l'extrémité sud du vallon des Jouvès, et l'activité continua de plus belle jusqu'en 2007 où Jean-Louis et Josy prirent enfin une retraite bien méritée.

Une retraite qui ne pouvait cependant restée inactive ni pour l'un, ni pour l'autre.

Mère de trois enfants dont deux sont restés au pays et de trois petits enfants, Mamy Josy est désormais la mamy affective de tous les enfants du Vernègues. Présidente en son temps de l'association des écoles l'ADE, elle est aujourd'hui celle du club des séniors. Quant à Jean-Lou, après avoir été conseiller municipal tout comme son père jadis adjoint du maire Emile ICARD, il préside aujourd'hui la société de chasse des propriétaires terriens du Vernègues.

Jean-Lou et Josy sont de toutes les manifestations se dévouant souvent pour donner de leurs temps comme lors du carnaval où le tracteur de Jean-Lou devient chaque année un magnifique char.

Les années ont passé, et l'amour de Jean-Lou pour les animaux est toujours là. Marguerite l'âne qui attire les enfants sur le grillage de la propriété et quelques biquettes et moutons rappellent que c'est ainsi que l'aventure d'un berger du Vernègues a commencé, avec pas plus de bêtes, mais avec toujours beaucoup de gentillesse et de passion.

La vie du Vernègues s'est longtemps conjuguée avec celle de ses moutons, ne l'oublions pas et n'oublions pas nos anciens qui ont su préserver ses terres et paysages que nous aimons tant. Sachons à notre tour le faire pour eux...et bien sûr pour nos enfants.



## Compte rendu du conseil municipal du 24 janvier 2013

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

### I – INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise DOAPARK s'élevant à la somme de 33436€ pour la réalisation d'une aire de jeux place de la Mairie.

### II- ENQUETE PUBLIQUE EN VUE D'EXPLOITER UNE CARRIERE DE ROCHES COLLUVIONNAIRES LIEU DIT « LES PLAINES ».

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier soumis d'enquête publique déposé par la Société Lafarge Granulats Sud.

### III – PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2013.

Le Conseil Municipal accepte l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2013 dans la limite des crédits et ce avant le vote du budget primitif 2013.

### IV – SUBVENTION TMS 2013.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention à l'association TMS d'un montant de 353 € pour l'année 2013.

### V- SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION ALLIAGE POUR L'ANNEE 2013.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 173 € pour l'année 2013.

### VI- SUBVENTION A LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX POUR L'ANNEE 2013.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 889.85 € à la Société Protectrice des Animaux pour l'année 2013.

### VII- SUBVENTION A LA FONDATION DU PATRIMOINE 2013.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention à la Fondation du Patrimoine d'un montant de 100 € pour l'année 2013.

### VIII- SUBVENTION A EDOUARD POTIER.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 300€ pour l'année 2013.

### IX – ACQUISITION D'UN EPANDEUR D'ENGRAIS.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise BLANC ROCHEBOIS MATERIEL

s'élevant à la somme de 980€ HT pour l'acquisition d'un épandeur d'engrais.

### X- REOUVERTURE DE CHEMIN LIEU DIT BUISSADELLE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise DURANCE AGRI SERVICE s'élevant à la somme de 2868 € HT pour des travaux concernant la réouverture de chemin au lieu-dit Buissadelle.

### XI- AMENAGEMENT ENTREE TRAMPADOU.

Le Conseil Municipal approuve le devis de la SARL TRANSPORT ET TERRASSEMENT LAURENT ET FILS s'élevant à la somme de 4803 € HT pour le projet d'aménagement de l'entrée du Trampadou.

### XII – DEVIS BERNABEU ERIC POUR DIVERS TRAVAUX DE PEINTURE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise BERNABEU Eric s'élevant à la somme de 8299.80 € HT pour divers travaux de peinture sur des bâtiments communaux.

### XIII- TRAVAUX ELAGAGE ET ABATTAGE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise SARL ARUM JARDINS s'élevant à la somme de 8750 € HT pour des travaux d'élagage et d'abattage de platanes.

### XIV – REFECTION DES PEINTURES DU CENTRE AERE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise MEYNIER s'élevant à la somme de 32 771.20 € HT pour des travaux de réfection des peintures du centre aéré Domaine de l'Héritière.

### XV- MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR RENOVATION INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FÊTES.

Le Conseil Municipal approuve le devis du bureau d'études IGTECH s'élevant à la somme de 1200 € HT pour la mission de Maîtrise d'œuvre concernant la rénovation des installations de chauffage de la salle des fêtes.

### XVI- CONVENTION OFFICE DU TOURISME DU MASSIF DES COSTES.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention à intervenir entre la commune et l'Office du Tourisme du Massif des Costes.

La sécurité est un sujet d'actualité.

Notre commune sans tomber dans les extrêmes entendus aux quatre coins de l'hexagone doit se prémunir de laisser à Volo ce qui demain pourrait prendre de plus grandes proportions.

Sollicitée par les élus et les plaintes déposées, la gendarmerie multiplie les rondes. Coté municipal, un groupe de travail a été constitué récemment et étudie les différentes solutions pouvant être mis en place pour garder à notre village sa quiétude rurale.

Mais la sécurité est l'affaire de tous, de la municipalité, des forces de l'ordre, mais aussi celle de nous tous.

Nous avons des enfants, certains sont laissés libres de se retrouver sur la commune afin de passer du temps ensemble en toute tranquillité. D'autres en profitent pour commettre des actes d'incivisme et pire parfois.

Des dégradations de biens publics ou privés, des mots irrespectueux lâchés au hasard des passages, et quelques incidents heureusement aujourd'hui sans gravité.

Mais qu'en serait-il demain, devons-nous baisser les bras, et considérer que tout ça n'est pas bien grave? L'indifférence face ces petits délits conduiront à des trafics plus ou moins graves, des rixes, des vols, des dégradations plus importantes.

Devons-nous attendre un drame pour réagir ?

Nous sommes un petit village, nous avons la chance de connaître la plupart des habitants, de connaître tous ces jeunes.

Quand un acte est commis, beaucoup d'entre nous connaisse le ou les coupables.

Ne laissons pas faire, ne laissons pas faire de l'incivilité de la petite délinquance et de la petite délinquance des voyous.

## Distribution de l'eau : changement des compteurs



Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public de l'eau potable sur le territoire d'Agglopolé Provence, la Société Agglopolé Provence Eau, filiale de la Société des Eaux de Marseille, s'est engagée à doter d'ici à fin 2013 l'ensemble du parc compteur d'Agglopolé Provence du système de radio relevé.

Cette technologie permet le relevé des consommations d'eau à distance sans déranger les habitants. Ainsi, pour les compteurs en partie privative, la présence de l'abonné ne sera plus nécessaire. Ce nouveau système permet également une meilleure gestion du service avec la détection rapide d'éventuelles fuites sur le réseau et une surveillance accrue des consommations. Le remplacement des compteurs (ou la dotation d'une tête émettrice pour les plus récents) a commencé en janvier.

L'information des abonnés se fait par l'intermédiaire d'un avis de passage déposé dans leur boîte aux lettres. Y sont indiqués la date de l'intervention, l'index de dépose de l'ancien compteur et un message expliquant notre intervention. Cet avis de passage doit permettre également à l'abonné de pouvoir prendre RDV quand son compteur est inaccessible et que son changement nécessite sa présence.



Depuis le mois d'octobre, Séverine vous accueille à Cazan, juste devant "Le potager de Cazan", pour vous proposer de nombreuses compositions florales. Présente tout le week-end à partir du vendredi après-midi, ainsi que les jours de fête et la veille des jours de fête, Séverine reste disponible toute la semaine pour toute commande et vous propose la livraison (gratuite sur la commune).

Horaires : 9h30-12h et 15h30 à 19h - Fermé le lundi et le mercredi

Pour la contacter: 06.36.59.00.75 ou severine302010@gmail.com



## La Casa delle-Rose

Ne vous y trompez pas, l'enseigne n'est pas encore changé, mais le restaurant connu de tous sous le nom de l'auberge Cazannaise a bel et bien changé de propriétaires.

Et si le doute vous effleure encore, n'hésitez pas à pousser les portes de l'établissement. Vous serez accueillis par Jean-Louis, fraîchement installé dans notre région avec Marie-Thérèse et leurs filles.

Fraîchement n'est en revanche pas le terme utilisé par Jean-Louis, lorsqu'il parle de ses voisins commerçants et du très bon accueil qu'il lui a été fait en général.

A l'intérieur, l'ambiance est chaleureuse et vous serez surpris par la rénovation entreprise. La salle de restauration est des plus agréables, très bien décorée, avec un vaste salon attenant.

La carte propose toutes les spécialités transalpines, pâtes et pizzas en tête.

D'où le nom du restaurant « La cas delle-Rose » domé en hommage à la famille de Marie-Thérèse d'origine italienne.

Fermé en saison hivernale le samedi midi, le dimanche soir et le lundi, Jean-Louis prévoit une ouverture tous les jours lorsque les beaux jours viendront. La terrasse aura alors aussi fait peau neuve, et si elle est à l'image de la rénovation intérieure, nul doute qu'il fera bon y venir. Un autre projet devrait voir aussi le jour ; une salle pour les réceptions avec service de traiteur.

Bref, une famille de restaurateurs sympathique, des plats gourmands et un cadre agréable, réservez vite une table...



### Ateliers selon la pédagogie Montessori

Nid'éveil est une association qui propose des ateliers selon la pédagogie de Maria Montessori.

Les enfants sont accompagnés dans leurs travaux correspondants à leurs besoins selon leur âge, leur disponibilité et leur intérêt.

L'activité permet de favoriser la confiance en soi, l'autonomie tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son rythme et en toute liberté.



Les enfants peuvent explorer des exercices pratiques qui développent leur concentration ainsi que des exercices sensoriels qui stimulent les sens et les affinent.

Judith COCQ, présidente de l'association et Véronique TOUSSAINT accueillent les enfants de 2 à 5 ans pour des ateliers Montessori mais aussi d'éveil sensoriel et moteur aux rythmes salsa.

Les ateliers se déroulent à l'ancienne école maternelle de Cazan (entrée côté cour) dans une des salles de classe.

Enfin, Nid'Eveil propose aussi des cours de salsa pour les plus "vieux" (5 ans-10 ans), le mercredi de 11h à 11h 45.

**Maria Montessori** (1870-1952), médecin et pédagogue a étudié pendant 50 ans les enfants de milieux sociaux et culturels très défavorisés et en grande difficulté d'apprentissage. Elle élabore une pédagogie qui repose sur des bases scientifiques, philosophiques et sur l'éducation sensorielle de l'enfant. Dans la pédagogie Montessori l'éducation est considérée comme une « aide à la vie »



### Une nouvelle mairie, une nouvelle poste, un jardin d'enfant...

Les travaux de rénovation du bâtiment qui abritait jadis l'école élémentaire vont bon train.

Le café communal est désormais terminé, et a repris sa place d'origine, mais cette fois dans un espace flambant neuf avec de très grandes baies vitrées qui s'ouvriront à terme sur une esplanade.

Dans le reste du bâtiment prendront place l'agence postale et la mairie. Les travaux devraient se terminer avant l'été.

Dans un second temps, l'actuelle mairie recevra aussi un coup de fraîcheur et sera réaménagée pour accueillir le cabinet médical, des bureaux pour les associations, une salle d'exposition dans l'actuelle salle du conseil municipal et bien sûr la bibliothèque.

L'ensemble des locaux bénéficiera d'un chauffage à bille de bois dont la chaudière sera installée derrière la salle des fêtes.

Le jardin d'enfant qui jouxtera le café de pays devrait voir le jour courant mai. Les jeux ont été choisis avec beaucoup de soin pour prendre en compte les préférences des enfants, l'emplacement disponible et la sécurité.



L'avenir de l'association de Judith est-il en péril. Sans nul doute si la réforme du rythme scolaire est mise en place. Et ce ne sera pas la seule activité dédiée aux enfants qui risque de cesser. Toutes les associations ou structures sportives, culturelles ou ludiques offertes le mercredi à nos bambins risquent ainsi de connaître leurs derniers jours. Et pourquoi faire ? Pour leur offrir tous les autres jours quelques heures de garderie de plus. Car ne nous trompons pas, les élèves seront encore plus présents dans leur école sans pouvoir espérer d'un enseignement ou d'une activité culturelle complémentaires. La faute au manque de moyens, au manque d'organisation, mais plus sûrement au manque de réflexion...

Avant le tremblement de terre de 1909, la mairie était située au pied du château. Quelques années de baraquement provisoire, et le conseil municipal pouvait s'installer dans une bâtisse au cœur du village reconstruit dans le quartier des Jas. Et les écoliers aussi, comme l'atteste encore les inscriptions sur la façade nord. En 1990, Patrick APPARICIO, maire fraîchement élu, décide de laisser l'ensemble du bâtiment aux élèves et leurs maitresses. C'est donc très symboliquement que 23 ans après, le conseil municipal retrouvera ses murs chargés de petites et de grandes histoires.

## La vie au Vernègues...

### Récital de piano

5 août

Retour en image sur le récital de piano donné dans le cadre de la tournée départementale "La route de la Durance aux Alpilles". Une très belle initiative pour nous faire découvrir de jeunes et talentueux musiciens, issus du festival international de piano de La Roque d'Anthéron.



### L'aïoli au Vernègues...

15 août

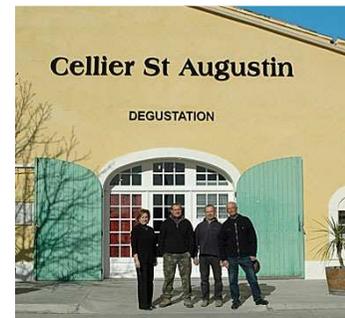
Concours de belotte le matin à la terrasse du café, banquet sur la place du village à midi et pour clore la journée, concours de pétanque (Challenge MORELLINI). Le 15 août est traditionnellement le jour de l'aïoli au Vernègues et cette année encore, l'OMSC a su nous préparer une journée festive des plus réussies.



## La vigne au Vernègues

### Stéphane ORJUBIN, viticulteur

Arrivé en 1969, à l'âge de un an, sur la commune de Vernègues, Stéphane ORJUBIN est aujourd'hui à la tête de cinquante hectares de vignoble. Ses grands-parents possédaient un hôtel à Saint-Raphaël où se sont rencontrés ses parents. Ces derniers choisissent de vivre à la campagne et commencent à exploiter cinq hectares de vignes du côté de Draguignan avant de venir s'installer à Vinsargues. Stéphane poursuit des études d'œnologie et de commercialisation du vin en Bourgogne et à Paris et se perfectionne à Hyères. En 1992, il reprend l'exploitation familiale de vingt hectares. Pendant deux ans il commercialise directement son vin sous le nom Domaine de Vinsargues mais n'a pas assez de temps pour tout gérer et laisse la partie élaboration et commercialisation aux soins du Cellier Saint-Augustin à Sénas dont il est coopérateur pour se consacrer à la culture de la vigne. Engagé pour une agriculture raisonnée, Stéphane utilise le moins possible de produits phytosanitaires et respecte le cahier des charges Agriconfiance. En vingt ans il a replanté vingt-cinq hectares de vignes en AOC Coteaux d'Aix-en-Provence et en vins de pays de Méditerranée. Un dizaine de cépages (grenache, cabernet sauvignon, sauvignon blanc, cinsault, syrah ...) permet de produire des vins de grande qualité. A l'occasion des festivités estivales de Vernègues, vous pouvez déguster les différentes catégories de vin rouge, rosé et blanc, provenant du Cellier Saint-Augustin. Cette coopérative, dont Stéphane a été le président pendant cinq ans, est composée d'une cinquantaine d'adhérents qui exploite quatre cents hectares de vignes sur les communes d'Alleins, Vernègues, Lamanon, Sénas, Eyguières, Eygalières et Mallemort. Nous espérons que la tradition vinicole se maintiendra sur la commune pour nous faire partager toute la richesse des terres de notre village, Vernègues ayant une diversité de produits locaux à la disposition de sa population. Merci à Stéphane et aux différents producteurs de la commune.



Le Méditerranée est une appellation viticole dont les vins peuvent être produits dans les vignobles de Provence-corse et du Rhône et plus précisément dans les régions viticoles de Provence, de Corse, du Rhône-septentrional et du Rhône-méridional. Le Méditerranée possède le label européen IGP (Indication Géographique Protégée). A noter que le label IGP remplace le label VDP (Vin De Pays) depuis 2009.

Le Coteaux d'Aix-en-Provence est une appellation viticole dont les vins sont produits dans la région viticole de Provence. Son terroir bénéficie d'un climat méditerranéen provençal et de sols calcaires, schistes, granites, phyllades, grès, marnes et sables alluviaux. Le Coteaux d'Aix-en-Provence possède le label français AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) ainsi que le label européen AOP (Appellation d'Origine Protégée). Les vins des coteaux d'Aix-en-Provence sont d'une grande élégance. Ils figurent parmi les meilleurs vins blancs, rouges et rosés de Provence.

## Loto de l'ADE

3 février

La Présidente de l'Amicale Des Ecoles remercie, aux noms des enfants des écoles maternelles et élémentaires de CAZAN-VERNEGUES, les bénévoles, les donateurs et les participants à ce Loto chaleureux, et félicite les nombreux gagnants ! Elle vous donne rendez-vous l'année prochaine, en vous rappelant que le Vide-Grenier organisé par l'A.D.E. se déroulera à l'Héritière (en raison des travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie de VERNEGUES) le Dimanche 19 Mai 2013.



## Résultats du concours des crèches du Massif des Costes

6 février

Vernègues au Top ! Fin janvier, à la salle Alain Ruault à La Barben, devant un auditoire attentif et en présence des maires des 5 villages, la présidente de l'Office du Tourisme Danielle PARIZOT a proclamé les résultats :

- Josy DECROIX : 1er prix dans la catégorie grande crèche ;
- Henri ANDRE : 1er prix dans la catégorie crèche miniature ;
- Baptiste APPARICIO et Julien REYBAUD : 1er prix dans la catégorie crèche d'enfant ;
- Thierry RANVAL : 1er prix pour la crèche de la chapelle St Symphorien.

Bravo à tous les participants (11 à Vernègues) ! La remise des prix fut clôturée par un apéritif offert par la mairie de La Barben, où chacun a pu commenter les résultats et réfléchir au concours 2013.



## Salsa

17 août

Lors de la soirée organisée le vendredi 17 août par l'OMSC, nous avons eu l'opportunité d'apprendre quelques pas de Salsa avec Véronique, venue tout spécialement à cette occasion pour nous faire partager son talent et nous offrir de petits cours de danse. Rappelons que Véronique propose des cours de Salsa à Cazan (Tel: 06.11.53.00.87).



## Rallye touristique auto-moto

19 août



Le moto club des Costes organisait, son traditionnel rallye touristique au départ de Vernègues. Dix-neuf équipages ont pu découvrir et déchiffrer le parcours et les questions concernant les diverses communes traversées: entre autres, Mallemort, Mérindol, Lauris, Lourmarin, Cadenet, Lambesc, La Barben avec une arrivée à Cazan, au domaine de l'Héritière, où Brigitte attendait les concurrents pour les départager avec différents jeux. Merci Bibi pour avoir cuisiné une délicieuse fideua, appréciée par tous les convives, et merci aussi à tata Paule et Claude, pour avoir offert leurs délicieuses pêches et figes. Bravo au couple Gérard et Jo, lauréat de ce Rallye. Hubert remercie tous ceux qui ont contribué au succès de ce rallye et donne rendez-vous en 2013.

## Pèlerinage St Symphorien

21 août

Le traditionnel pèlerinage s'est déroulé le mardi 21 août, au départ de l'Eglise de Vernègues et jusqu'à la Chapelle St Symphorien. Reportage photos tout au long du parcours !



## L'eau coule ...

23 août

Qu'il est agréable d'entendre à nouveau l'eau qui coule à la fontaine de la place du Vernègues ! A l'ombre des platanes, à la terrasse du Café municipal, bercés par cette douce musique retrouvée, la place redevient ainsi un des lieux de détente privilégiés de notre village.



## Fête du sport

25 août

Quel bonheur de voir les enfants si heureux de profiter de toutes les activités mises à leur disposition par le service enfance municipal, les Petits Curieux et l'OMSC ! A bord du bateau, sur le mur d'escalade, au trampoline, ce n'était que rires et dépense d'énergie pendant toute l'après-midi du 25 août. Une petite pause pour admirer les majorettes "LES FILLES DU SOLEIL", venues spécialement en l'occasion, et la partie de pétanque des plus grands pouvait reprendre, pendant que les structures gonflables reprenaient leurs formes pour le plaisir de tous.



## Inauguration du centre aquatique

1<sup>er</sup> septembre

Le centre aquatique dont tout le village parlait depuis le début de l'été a ouvert ses portes le 1er septembre. A l'occasion de l'inauguration du TREMPADOU par Monsieur le Maire, il nous est apparu comme une évidence : ce centre sportif et éducatif est une très belle réussite. Comme il ne fait aucun doute que la qualité des activités sera à la hauteur de la réception offerte en l'occasion, il ne faut absolument pas hésiter et s'inscrire au plus vite à une des nombreuses formules proposées. Nous souhaitons une sincère réussite à Charline et Nicolas pour leur si beau projet.



## Récital à la chapelle St-Symphorien

28 décembre

Le dernier jour du temps de Noël, le groupe COR D-LUS a donné un récital à la chapelle St Symphorien. Ce groupe constitué de 4 hommes a enchanté l'auditoire, tout en mêlant tradition et modernité, français et provençal, chants et textes ... bref ce fut un pur régal !



## La bonne année...

25 janvier

Le conseil municipal et Monsieur le maire ont présenté leurs meilleurs vœux à la population villageoise rassemblée à la salle des fêtes. Patrick APPARICIO lors de son discours en a profité pour détailler les grands projets de la commune, mais aussi pour s'insurger une fois encore contre le projet de la grande métropole marseillaise.



## La vie du site Internet ...

Le site internet de la commune s'est enrichi de 2 nouvelles pages. Une première, consacrée à la vie sportive sur la commune et dans les villages voisins et une seconde, consacrée à l'enfance et la jeunesse, qui regroupe toutes les structures dédiées aux plus jeunes.

Une page Facebook accessible depuis le site est consacrée à Vernègues en photos. Vous pouvez y découvrir les plus belles images des superbes sites de notre commune (Temple de Diane, Chapelle St Symphorien, Château Seigneurial, Château Bas, ...) et vous pouvez également y publier vos propres photos.

La plupart des reportages est publiée ensuite dans la rubrique "La vie au Vernègues" du bulletin municipal. Ces reportages marquent la richesse de la vie associative et culturelle sur notre commune. Mais d'autres manifestations mériteraient aussi d'y figurer. Alors n'hésitez pas à envoyer des photos et des petits textes à notre webmaster qui se fera un plaisir d'en faire l'écho.

## Veillée calendale

21 décembre

La veillée calendale, organisée par la chorale Lei Topins dans la digne tradition des noëls provençaux fut un vrai moment de partage et de convivialité.

Rythmé de récits, de chants et de danses, accompagné par les musiciens de l'association LoTerralhet, le spectacle "Le Regard des santons" conçu et présenté par le conteur Rémy SALAMON rassembla en cette belle soirée hivernale l'âme de Noël en Provence.

*"Que font nos petits santons, toute l'année, enfermés dans leur boîte en carton ? Nul ne s'est jamais posé la question.*

*Pourtant lorsqu'ils en sortent, ils paraissent pimpants, guillerets dans leurs beaux atours colorés. Ils se réveillent à l'approche de Noël et l'ouverture de la boîte sonne pour eux, comme une libération.*

*Sur le chemin de la crèche, où ils vont se figer jusqu'à la Chandeleur, nous les avons rencontrés et chemin faisant, dans le creux de l'oreille, ils nous ont raconté ...Santon, est-ce un métier ? Comment en sont-ils arrivés là ?"*



## Messe de Noël

24 décembre

C'est une messe de Noël chaleureuse et émouvante qui s'est tenue à la chapelle St Symphorien. De nombreuses personnes sont venues de la commune et des villages voisins pour communier, puis partager un vin chaud accompagné des 13 desserts.



## Stage de gardien de but

8 septembre

C'était la rentrée pour les gardiens de but également, qui se sont retrouvés pour un stage à Vernègues le samedi 8 septembre. Les conditions météo étaient excellentes pour travailler efficacement avec l'équipe dévouée du responsable de l'Ecole, Jean-Pierre LAURO.



## Rallye découverte

7 octobre

Le dimanche 7 octobre 2012, l'Office de Tourisme du « Massif des Costes » organisait un Rallye Découverte en voiture ou en moto sur les villages d'Alleins, Aurons, La Barben, Pélissanne et Vernègues. L'occasion de s'amuser, mais aussi de découvrir les 5 communes regroupées au sein de l'office du Tourisme. Le départ fut donné par Mme Danielle PARISOT, présidente de l'Office de tourisme, sur la place du village de Vernègues, où un petit déjeuner et un premier jeu attendaient plus de 60 participants.



## Atelier de sculpture

25 octobre

L'Atelier de Sculpture Adulte se déroule désormais tous les mardis et samedis après-midi (2 créneaux, 14h/17h et 17h/20h) à l'atelier de David Coquet à Vernègues (près de la Galerie Coquet). David propose de travailler différentes matières : argile, bois, béton cellulaire, stéatite... Le tarif se fait sous la formule de tickets : souche de 10 tickets/séances = 200€ (20€ la séance de 3h) à utiliser quand vous le désirez sur la saison 2013. Inscriptions et renseignements par mail ou au 06 10 07 03 25.

## Le 5ème anniversaire du club Memphis Tennessee

3 novembre

Le 3 novembre, la soirée du 5ème anniversaire du club "MEMPHIS TENNESSEE" s'est déroulée à Cazan, autour de Clara la Présidente et de J.P. l'animateur et avec une salle archi-comble. Des club sont venus de toutes parts : Montpellier, Le Beausset, Digne, Toulouse, et bien sûr les club plus proches, Saint Martin de Crau, Saint Chamas, Saint Cannat, Sénas, Saint Remy de Provence, Gignac, Aramon, Ventabren, Salon de Provence, Les Taillades, etc... Un rodéo et une course ont fait plaisir à tous les participants, et pour bien fêter cet anniversaire, gâteau et champagne ont été offerts à tous. Pour finir, la soirée s'est prolongée jusqu'à la fin de la play-list dans une ambiance digne des plus grands saloons de l'ouest Américain, au rythme des danses "Country".



## Exposition de pierres

3 novembre

Du 7 au 10 novembre 2012, dans la salle du conseil de la mairie, Claude MERCIER, lithophiliste depuis 55 ans nous a ouvert les portes de sa collection privée, à travers une exposition sur les pierres de tout premier intérêt (900 pièces).

Des géodes aux fossiles, il y en avait pour tous les amateurs de pierres et chacun pouvait apprécier la qualité des pièces exposées : Préhistoire, bois silicifiés, laves, minéralogie, fossiles, poissons fossilisés, dents de requin, roses des sables, concrétions.

Beaucoup de pierres ont été trouvées dans la région, d'autres proviennent de son pays natal (Madagascar) ou de la région de ses aïeux (La Réunion).

Les enfants du centre aéré, les Tout Chatou, très intéressés, ainsi que la centaine de visiteurs en quatre jours ont pu apprécier la gentillesse et l'expertise de notre lithophiliste local.

La prochaine exposition se déroulera à Pélissanne en avril 2013.



## Cérémonie

11 novembre

La cérémonie du 11 novembre, conduite par Georges DI MASE, 1er Adjoint, fut une nouvelle fois l'occasion d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté de notre pays. Et qu'il est juste que les enfants du Vernègues assistent à cet événement en compagnie des plus anciens. C'est l'espoir de garder toujours à l'esprit le caractère précieux de la paix.



## Marché de Noël des Petits Curieux

9 décembre

Le marché de Noël des Petits Curieux a eu lieu le 9 décembre à l'ancienne école maternelle de Cazan. Ce fut l'occasion de découvrir pour certains, le lieu qui abrite les activités du mercredi matin, un lieu plein de nostalgie et de charme, magnifiquement mis en valeur par les enfants et leurs animateurs. De très jolis et nombreux lots garnissaient les différents stands tenus par les enfants et le stand des crêpes eut un franc succès comme l'ensemble de cette belle et sympathique manifestation.



## Grand loto des Séniors

11 décembre

Le grand loto des Seniors est une tradition, son succès est désormais devenue une habitude. La cuvée 2012 fut égale en qualité à ses devancières, et pour s'en rendre compte il suffisait de voir la salle des fêtes du Vernègues bondée en cet après-midi du 1er décembre. Une salle qui ne porte jamais aussi bien son nom qu'en pareil moment, tant il est vrai qu'en plus de la qualité des lots, l'ambiance fut des plus chaleureuses. Encore un grand bravo à Mme DECROIX et aux Seniors.

